

La démographie du développement

Francis GENDREAU

Cette contribution traitant de la recherche récente sur la démographie du développement et de l'apport spécifique des démographes francophones à cette recherche¹ ne saurait commencer sans évoquer la mémoire de deux pionniers français en la matière, décédés tous deux récemment à quelques mois d'intervalle : Jean Bourgeois-Pichat (1912-1990) et Alfred Sauvy (1898-1990).

L'un et l'autre, hommes de grande culture, à l'esprit particulièrement stimulant, ont consacré une part importante de leurs nombreux travaux à l'étude des populations du Tiers monde. Faut-il rappeler ici que le second est l'auteur de cette expression « Tiers monde » qu'il invente dès 1952 ? et qu'il est l'éditeur scientifique, avec Georges Balandier, du célèbre ouvrage précurseur, *Le Tiers monde, sous-développement et développement* (Balandier, Sauvy, 1961) ?

La démographie ne s'était constituée progressivement en discipline autonome que durant l'entre-deux-guerres, en particulier autour des méthodes de l'analyse démographique et de la théorie des populations stables élaborée par Alfred Lotka. Jean Bourgeois-Pichat a d'ailleurs écrit un manuel sur cette théorie, qu'il prolonge en introduisant les notions de populations « quasi stable » et « semi-stable » (Bourgeois-Pichat, 1965).

Après la Seconde Guerre mondiale, les Nations unies ont mis en évidence les questions nouvelles posées par les populations du Tiers

1. Cet article est une version légèrement remaniée et actualisée de l'article paru sous le même titre dans *Les cahiers du GEMDEV*, n° 18 (juin 1991).

monde et, en particulier, leur croissance démographique rapide. Les recherches se sont depuis multipliées, tant dans le monde francophone que dans le monde anglophone, souvent avec des approches différentes que nous mentionnerons par la suite.

S'agissant de dresser un bilan et de proposer des perspectives de la démographie du développement, nous suivrons l'évolution des recherches qui, après avoir mis l'accent sur les problèmes d'observation puis d'analyse descriptive, ont abordé la phase de l'analyse explicative pour se trouver ensuite fortement incitées à étudier les questions de population dans leur dimension politique, en relation étroite avec les politiques de développement.

1. De l'homme au chiffre²

La première direction dans laquelle s'est développée la recherche démographique sur le Tiers monde a visé à l'accumulation de données quantitatives de base. Il faut dire qu'au début des années cinquante, dans la plupart des pays en développement, nos connaissances en la matière étaient très incertaines et très fragmentaires : des données élémentaires comme le simple effectif de la population ou son taux d'accroissement étaient souvent inexistantes ou, au mieux, tout à fait approximatives, même si ce constat global doit être nuancé par de notables exceptions (l'Inde par exemple).

Il s'agissait donc d'organiser la collecte de l'information, collecte qui s'est heurtée aux multiples difficultés du terrain : moyens de communication défectueux, analphabétisme des populations, faiblesses de l'administration... (Groupe de démographie africaine, 1973, volume 1).

Les méthodes classiques mises en œuvre dans les pays industrialisés ont dû être sérieusement adaptées, et de nouvelles méthodes mises au point : enquêtes par sondage, questions rétrospectives, observation suivie, enquêtes renouvelées, état civil itinérant... L'apport des démographes et statisticiens français a été décisif en ce domaine.

Des avancées importantes ont été réalisées (CEPED, 1988), notamment grâce à des recherches approfondies portant sur de petits effectifs, et à des opérations menées au niveau national, souvent coordonnées dans un cadre international : enquêtes de la période 1954-66 dans

2. Titre repris d'un ouvrage publié par le Centre français sur la population et le développement (CEPED), 1988.

les pays d'Afrique noire francophone, programme africain de recensement (1972-1984), enquête mondiale sur la fécondité (1973-1982), enquêtes démographiques et de santé (depuis 1985). Cet effort ne doit pas se relâcher aujourd'hui et nous citerons trois axes à privilégier :

— Une action destinée à encourager l'amélioration progressive de la qualité des données recueillies lors des opérations nationales, notamment des recensements : travaux cartographiques, constitution d'archives, transmission de l'expérience, réalisation d'enquêtes postcensitaires... Dans certains cas cette action visera tout simplement à éviter la dégradation de la qualité des données d'une opération à la suivante.

— Un effort particulier à mener en faveur de l'état civil, qui ne s'améliore guère et parfois même se détériore : des stratégies progressives de promotion sont à mettre en œuvre, ce qui est parfois le cas.

— La poursuite des recherches méthodologiques dans des domaines nouveaux comme l'informatique de terrain ou l'utilisation des images satellitaires.

Par ailleurs dans cet effort sur la méthodologie de l'observation, l'apport des disciplines voisines est fondamental (géographie, sociologie, anthropologie, économie, épidémiologie...). Cet apport se situe à au moins deux niveaux.

— Tout d'abord aucune opération de collecte ne peut être valablement menée sans une bonne connaissance du terrain et du milieu humain enquêté : les règles d'attribution du nom à la naissance d'un enfant peuvent permettre de corriger la liste des enfants mis au monde par une femme (les jumeaux peuvent porter des noms particuliers, ou l'enfant né après le décès de l'enfant précédent ; tel surnom a une signification précise...) ; l'observation démographique des populations nomades, véritable casse-tête du démographe, ne peut être sérieusement envisagée sans une bonne connaissance de leur organisation sociale, de leurs parcours. L'organisation des générations successives en classes d'âges traditionnelles peut expliquer les déclarations de l'âge pour des populations sans état civil...

— Ensuite la définition des concepts retenus doit être facilement utilisable sur le terrain et permettre une bonne description de la réalité sociale. On peut évoquer ici des questions relevant de la socio-économie, comme la définition des unités résidentielles et des ménages et celle de l'activité économique : distinction entre groupes de production, de consommation et d'accumulation ; prise en compte du secteur informel ; description correcte de l'activité féminine trop souvent sous-estimée. Des questions simples, comme l'ethnie ou l'état matrimonial, recouvrent souvent des situations complexes que seuls les apports de l'anthropologie peuvent valablement éclairer. L'observation

des mouvements migratoires est un domaine privilégié de collaboration avec les géographes. Quant à l'appréhension des causes de décès, elle ne peut se faire sans l'apport des médecins et des linguistes (les principales maladies sont généralement bien connues des populations).

2. Ajuster ou ne pas ajuster ?

La réflexion sur les problèmes de l'observation en démographie dans le Tiers monde est d'ailleurs plutôt le fait des démographes francophones. En effet d'une façon générale, la démographie dans les pays francophones s'est le plus souvent développée à partir des organismes de statistique et en liaison étroite avec eux ; et les démographes francophones considèrent que la collecte des données fait partie intégrante de leur discipline. Ceci n'est pas le cas dans la tradition anglo-saxonne où il y a une séparation plus forte entre statisticiens et démographes, même si parfois les démographes de ces pays sont amenés à s'y impliquer (cf. les débats auxquels a donné lieu le dernier recensement des États-Unis).

Cette différence se retrouve dans les démarches suivies : en effet il a bien fallu constater que les difficultés de l'observation entraînaient des erreurs souvent importantes dans les indicateurs produits. Deux attitudes étaient dès lors possibles :

— Soit faire porter l'effort sur l'amélioration de la collecte, et cette option fut plutôt celle des démographes francophones.

— Soit considérer qu'il était vain, à court terme, d'espérer obtenir des données de bonne qualité, et élaborer alors des méthodes de « redressement » de ces données : cette approche fut plutôt celle des démographes anglophones (W. Brass, A. Coale, K. Hill, S. Preston, J. Trussell...). On peut d'ailleurs noter que les premières méthodes ont été mises au point à partir de l'observation réalisée lors des enquêtes menées en Afrique francophone, ce qui montre la complétude des deux démarches.

C'est ainsi que s'est développée, surtout à partir des années soixante, une nouvelle branche de la démographie du développement : l'ajustement des données imparfaites. De nombreuses méthodes ont été mises au point, entraînant d'ailleurs parfois des « effets-retour » intéressants sur les méthodes de collecte, comme l'introduction de questions sur la survie des parents pour l'étude de la mortalité adulte.

Ces méthodes sont multiples (Nations unies, 1984 ; Clairin, 1985) : elles peuvent consister en de simples ajustements empiriques, par exemple des méthodes de « lissage » (graphique ou statistique) ; elles peuvent aussi faire appel à des données externes, comme c'est le cas avec l'utilisation des « tables-types » de mortalité ; elles peuvent enfin s'appuyer sur des « modèles », en particulier le modèle des populations stables (et ses prolongements). On trouve là un cas intéressant d'unification d'une discipline par la rencontre heureuse de deux démarches *a priori* disjointes : l'élaboration de modèles théoriques d'une part, l'amélioration des données issues du terrain d'autre part.

Cet effort est intéressant, à condition toutefois d'être mené simultanément avec l'effort d'amélioration de l'observation. Il doit être poursuivi avec un souci de rationalisation en « testant » les méthodes sur des populations de caractéristiques différentes, en précisant leur sensibilité aux hypothèses posées et en facilitant leur accès aux utilisateurs (traduction des publications en français, élaboration de programmes pour la micro-informatique...).

3. De la description à l'explication

Les deux démarches précédentes, observation et ajustement, ont permis progressivement une analyse de plus en plus approfondie des données.

Il s'est agi tout d'abord de procéder à une description des phénomènes : niveaux et tendances, différences entre populations ou sous-populations. Sur ce plan, les progrès ont été réels, même si des zones d'ombre subsistent :

— Les effectifs, les structures par sexe et par âge, les répartitions géographiques... commencent à être connus.

— Les niveaux des divers phénomènes démographiques sont maintenant à peu près définis, au moins pour la nuptialité, la fécondité et la mortalité infanto-juvénile ; on ne peut encore en dire autant pour la mortalité adulte et la mobilité.

— Par contre, les tendances sont plus « difficiles à discerner » (Locoh, 1989), du fait de la fragilité des sources disponibles.

Cette approche quantitative et descriptive est certes une étape nécessaire ; elle est toutefois insuffisante. On peut regretter, avec Joël Grégoire, que « plutôt qu'un instrument de travail, la démographie devient pour certains une finalité ». Ce chercheur précise : « La démarche épis-

témologique (quel est le problème qu'on se pose ? Quelles sont les informations à recueillir et à analyser ?) est parfois inversée et tronquée. On commence avec la collecte ou avec la critique des données... sans une interrogation sur le pourquoi de l'étude numérique des divers aspects de la population » (Grégory, 1979, p. 198). Cette dérive « techniciste » se rencontre d'ailleurs plutôt chez les démographes francophones ; elle se retrouve aussi parfois chez les démographes anglosaxons (à Princeton, à l'East-West Center d'Honolulu). Elle a tendance actuellement à s'effacer progressivement car l'analyse est entrée dans une phase explicative où le démographe se penche sur l'analyse causale, sur l'élaboration de schémas explicatifs, et sur l'étude des déterminants des phénomènes.

Cette direction de recherche, en plein développement aujourd'hui, est un enjeu important pour la discipline : « La démographie, qui s'est taillée une réputation de science « dure » en se coupant des disciplines voisines, notamment la sociologie et l'économie, pourrait bien commencer à souffrir de son isolement à un moment où l'analyse descriptive tend progressivement à être supplantée par l'analyse explicative » (Loriaux, 1985, p. 104). Certains démographes, voire certains courants ou même certaines institutions, hésitent à s'engager dans cette voie, par crainte d'y perdre, sinon leur âme, du moins leur spécificité et leur savoir-faire s'appuyant sur l'analyse démographique traditionnelle. D'autres, au contraire et heureusement, s'engagent résolument dans cette voie qui considère les phénomènes démographiques comme des phénomènes sociaux et qui les situe dans leur contexte économique, social et culturel. Ces recherches doivent être favorisées en mettant l'accent sur une approche nécessairement pluridisciplinaire, et pas uniquement démographique. En effet les thèmes se situent au carrefour de plusieurs disciplines des sciences sociales (géographie, sociologie, économie...) et des sciences biologiques et médicales.

C'est ainsi que les niveaux élevés de fécondité et le maintien d'une forte fécondité en Afrique sont à relier aux conditions de la nuptialité (célibat définitif rare, précocité des unions, remariage rapide en cas de rupture d'union), à la forte mortalité infantile, aux structures sociales favorisant l'accueil de l'enfant et sa participation précoce à l'activité économique, et à la garantie que constitue l'enfant pour la vieillesse des parents.

Quant à la morbidité et à la mortalité, il est admis que « les facteurs non directement médicaux de la santé prennent maintenant de plus en plus d'importance dans la recherche sur la santé au sens large : les problèmes d'environnement, les comportements alimentaires, les habitudes de vie sont reconnus comme d'importants facteurs de ris-

que... Les facteurs socio-culturels qui déterminent les comportements, l'hygiène de vie et aussi l'accès aux moyens modernes de traitement sont donc au premier rang des facteurs de santé » (Cantrelle, Locoh, 1990).

L'intérêt de ces recherches repose souvent sur la dimension historique des phénomènes, d'où l'importance de nouvelles analyses de données anciennes et de la prise en compte de l'ensemble des acquis ; ceci suppose notamment l'existence de banques de données démographiques ; et « des méthodes historiques complémentaires à la démographie restent à inventer » (Grégory, 1979, p. 203).

Cette analyse explicative se fonde sur deux « théories », ou plutôt sur deux « schémas » : celle des populations stables déjà citée, et celle de la transition démographique. Certes, « il ne s'agit manifestement pas de deux « théories » comparables, l'une étant d'abord un outil d'analyse de la dynamique des populations, l'autre un schéma d'interprétation d'une évolution démographique historiquement datée » (Loriaux, 1985, p. 106). Les recherches essaient de situer les dynamiques démographiques observées par rapport à ces deux références, notamment la seconde, et de mettre en évidence les déterminants qui permettent d'expliquer ces dynamiques.

Les développements de ces démarches ont amené les chercheurs à faire éclater le cadre étroit d'une analyse indépendante de chacun des phénomènes considérés (fécondité, nuptialité, mortalité, mobilité). Sont abordées aujourd'hui les relations entre phénomènes : mortalité infantile et fécondité, nuptialité et fécondité, nuptialité et migration,... Et sont intégrés dans l'analyse des phénomènes comme l'allaitement, l'évolution des structures familiales, les changements dans le statut de la femme, ainsi que des variables contextuelles, communautaires, institutionnelles et culturelles. On peut signaler ici l'intérêt qu'a pu présenter l'inclusion dans l'enquête mondiale sur la fécondité, programme largement dominé par les démographes anglo-saxons, du module du questionnaire sur les facteurs de la fécondité autres que la contraception, proposé par des démographes français.

4. Les perspectives de population

L'un des prolongements classiques de l'analyse démographique consiste en l'établissement de perspectives de population.

Les Nations unies se sont très tôt illustrées dans ce domaine. Dès 1958, alors que les données disponibles étaient encore très incertaines,

nes, elles s'enhardissaient à élaborer des perspectives à l'horizon 2000. Elles envisageaient alors une population mondiale d'un peu plus de 6 milliards d'habitants à cette date. L'affinement progressif de leurs travaux n'a pas depuis modifié sensiblement cette perspective (Vallin, 1986, p. 78).

L'horizon scruté a peu à peu reculé. Pour 2025, les Nations unies prévoient une population mondiale de l'ordre de 8 à 9 milliards, dominée par trois grands ensembles d'effectifs voisins, aux alentours de 1,5 milliards chacun : l'Afrique, la Chine et l'Inde.

Enfin elles se sont aventurées à « explorer » un horizon encore plus lointain : 2100 la fin du siècle prochain, voire même la fin du XXII^e siècle. Ce qui est intéressant dans la démarche, est que les Nations unies envisagent que la population mondiale aura alors cessé de croître et qu'elle se sera stabilisée aux alentours de 11 ou 12 milliards d'habitants. Le travail très technique d'élaboration des perspectives est en effet très dépendant des hypothèses que l'on peut formuler pour les établir. Après la « grande peur démographique » des années cinquante et soixante, qui avait engendré le terme « d'explosion démographique », le ralentissement de l'accroissement de la population mondiale observé dans les années soixante-dix a amené les démographes, théorie de la transition démographique aidant, à envisager cette stabilisation.

Mais il faut sans doute, avec Léon Tabah, s'interroger sur la pertinence d'une telle hypothèse : à l'éventail actuellement très ouvert des situations des niveaux de fécondité et de mortalité des différents pays du monde, succéderait une unité de ces caractéristiques : « Comment croire qu'une sorte d'égalité démographique s'instaurerait progressivement... car cela impliquerait ou bien que les hommes et les femmes deviendraient égaux en conditions économiques et sociales, ou bien que les différences de conditions économiques, sociales et même culturelles n'auraient plus d'influence tant sur la fécondité que sur la mortalité » (Tabah, 1990).

Nous retrouvons une fois de plus la nécessité d'un dépassement de l'analyse purement quantitative et d'un approfondissement de la compréhension des phénomènes démographiques.

5. Population et développement

Compte tenu de l'action des institutions internationales (Fonds des Nations unies pour la population, Banque mondiale,...) et de la sen-

LE PEUPEMENT DE LA PLANÈTE

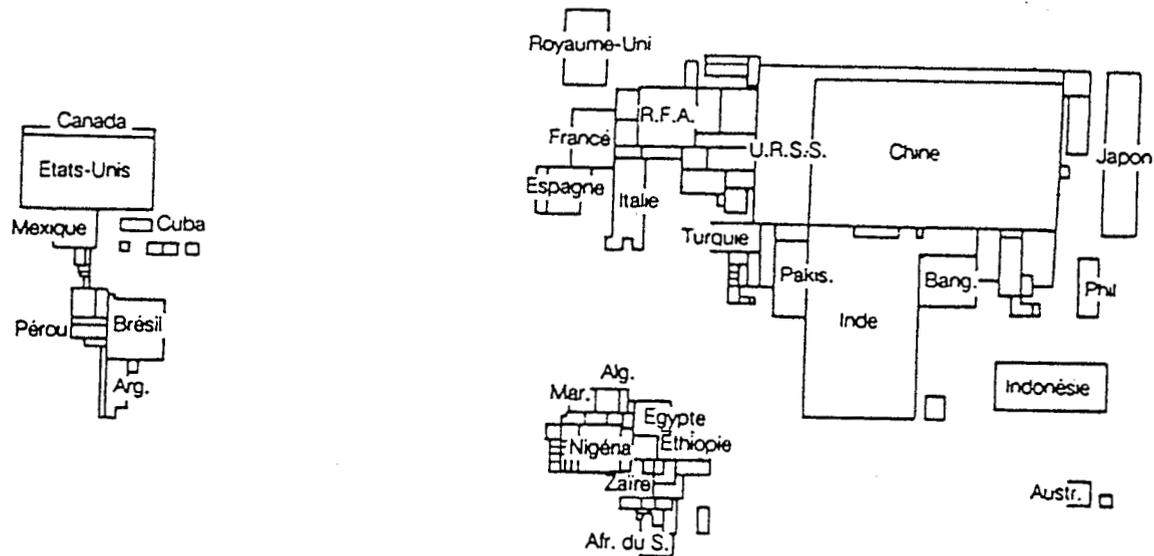
Extrêmement lent des origines jusqu'au V^e millénaire avant J.-C., l'accroissement de la population mondiale s'est accéléré avec la découverte de l'agriculture. De nouveau, il est redevenu très lent du IV^e millénaire avant J.-C. jusqu'au XVIII^e siècle après J.-C. De 1800 à 1950, il s'est vivement accéléré avec la révolution industrielle et l'expansion européenne. Depuis 1950, c'est l'explosion avec l'extraordinaire poussée démographique du tiers-monde. D'ici à la fin du siècle prochain, une stabilisation pourrait cependant intervenir. La planète comptera alors plus de 10 milliards d'hommes.

Époque	Population (en millions)	Accroissement annuel moyen %	Observations
- 500 000	1	—	Origine d' <i>Homo sapiens</i> *
- 10 000	5	0,003	
- 4 000	15	0,018	
- 3 000	150	0,23	Néolithique, découverte de l'agriculture, décuplement de la population en, environ, mille ans Antiquité (V ^e et IV ^e siècles av. J.-C.)
- 400	153	0,0008	
- 200	225	0,19	
0	252	0,057	
200	257	0,009	
400	206	- 0,11	
600	208	0,005	
800	224	0,04	
1 000	253	0,06	Début du second millénaire après J.-C.
1 200	400	0,22	
1 340	442	0,07	Peste noire
1 400	375	- 0,28	
1 500	461	0,21	Renaissance
1 600	578	0,23	
1 700	771	0,29	
1 750	830	0,15	
1 800	900	0,16	
1 850	1 170	0,53	
1 900	1 610	0,64	
1 950	2	0,89	Transition démographique : décuplement en deux cent cinquante ans
1 980	4 453	1,9	
1 985	4	1,7	
1 990	(5)	(1,6)	
2 000	(6)	(1,5)	
2 025	(8)	(1,2)	Prévisions des Nations unies : hypothèse moyenne
2 050	(9 500)	(0,6)	
2 100	(10)	(0,1)	

Source : J.N. BIRABEN et Nations unies

* Si l'on considère l'homme de Néanderthal comme le premier *Homo sapiens*.

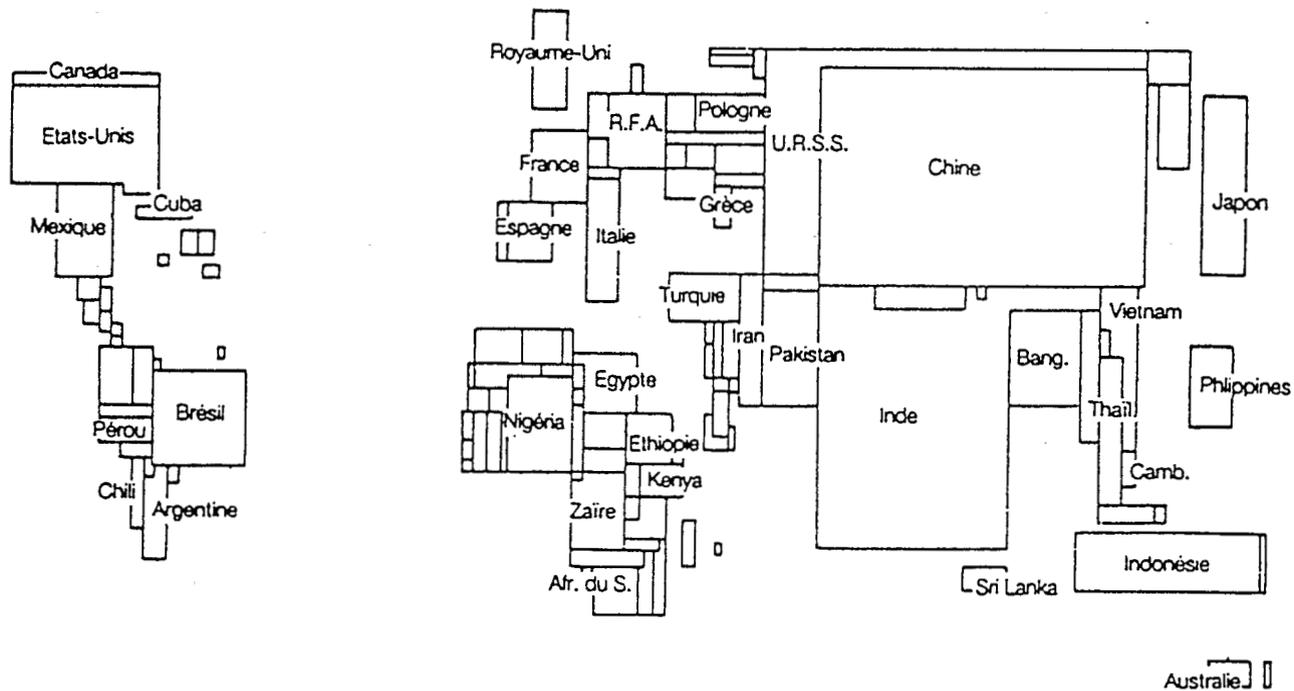
1950



□ 2 millions d'habitants

Source : VALLIN (1986).

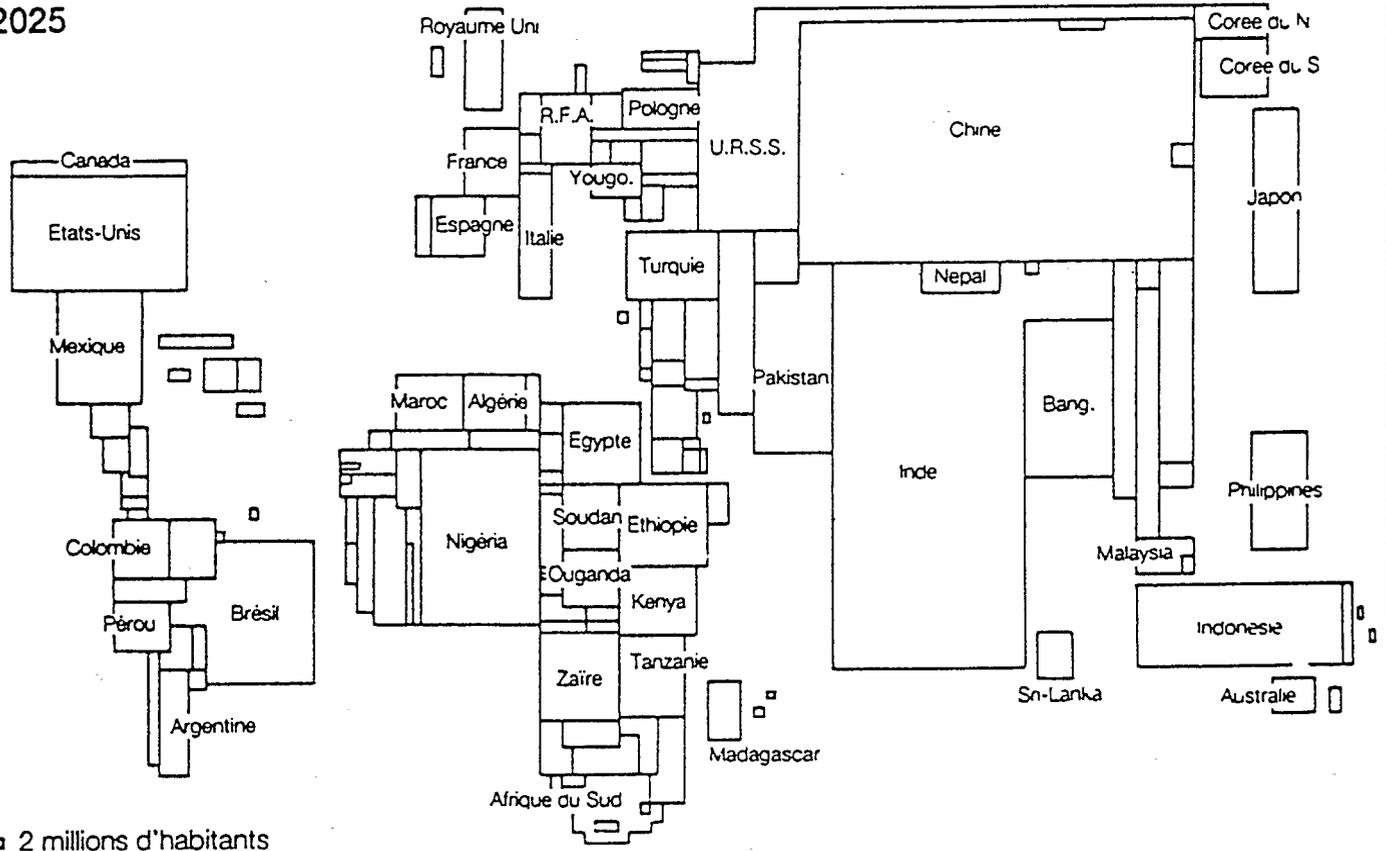
1985



□ 2 millions d'habitants

Source : VALLIN (1986)

2025



Source : VALLIN (1986)

sibilisation des gouvernements aux questions démographiques à la suite des Conférences internationales sur la population de Bucarest (1974) et Mexico (1984), la recherche en démographie du développement a été de plus en plus sollicitée pour devenir une « démographie engagée ». Comme l'indique la « Déclaration de Mexico », « pour être réalistes, les politiques, les plans et les programmes de développement doivent tenir compte des liens inextricables qui unissent la population, les ressources, l'environnement et le développement » (Nations unies, 1984, p. 2).

L'expression « population et développement » a peu à peu, au-delà d'un phénomène de mode, constitué un nouveau domaine de recherche.

Ce domaine avait commencé à être exploré il y a déjà longtemps avec les premiers travaux recherchant s'il y avait des corrélations entre la croissance démographique et la croissance du revenu par tête. Toutes les tentatives se sont avérées peu concluantes, et un article récent a fermé définitivement cette voie de recherche (Blanchet, 1985).

Une des nombreuses raisons pour lesquelles ce type de démarche ne pouvait aboutir était justement l'existence des « liens inextricables » entre les variables démographiques et celles relatives au développement économique et social (Sauvy, 1959 et 1963). « Multiplicité des relations démo-économiques et fréquence des situations d'interdépendance rendent nécessaire, comme cadre théorique d'étude, celui d'un système » (Véron, 1989, p. 16). D'où l'élaboration de « modèles démo-économiques » quantitatifs qui ont fleuri au cours des dernières décennies, les plus célèbres étant sans doute les modèles Bachue mis au point par le Bureau international du travail, qui comportent trois sous-systèmes (démographie, emploi et système productif).

Mais là encore cette voie a connu une dérive « techniciste » : « La préférence nette que manifestent les démographes pour des analyses numériques "serrées" permet à la discipline d'éviter de poser des questions de fond sur les implications économiques, politiques et sociales de l'évolution démographique des populations » (Grégory, 1979, p. 199). De plus l'élaboration de ces modèles quantitatifs se heurte à « la fragilité des schémas théoriques » et à leur utilisation à « l'absence de données empiriques suffisantes ». On peut conclure alors que « le temps de construction de grands modèles démo-économiques semble être passé » (Chasteland, 1988, p. 8). Ceci n'exclut pas la poursuite et l'approfondissement, au plan scientifique, des réflexions et des débats sur des thèses comme celles de T. Malthus (la croissance démographique conduit à la stagnation économique) ou d'E. Boserup (la pression démographique favorise l'innovation technologique).

Enfin la démarche proposée depuis plusieurs années, relative à l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement, connaît les mêmes difficultés, auxquelles s'ajoute la crise de la planification.

Finalement, ce domaine « population et développement » semble être mieux appréhendé dans des recherches sectorielles qui constituent en fait un élargissement des problématiques de l'analyse explicative : démarche une fois de plus forcément pluridisciplinaire qui tente d'étudier, pour un secteur donné (la santé, la limitation des naissances, la mobilité spatiale,...), les dynamiques démographiques observées en relation avec les variables susceptibles de les modifier.

A l'expression binaire « population et développement » se substitue de plus en plus aujourd'hui l'expression ternaire « population, environnement et développement » pour intégrer dans une perspective de moyen et de long termes la préoccupation d'un développement durable préservant l'environnement. Cet élargissement est intéressant car il amène le démographe à situer les évolutions démographiques par rapport aux milieux où vivent les populations et à travailler avec les disciplines des sciences de la nature (pédologie, agronomie, botanique...).

Parmi les variables, seront privilégiées celles sur lesquelles les gouvernements tentent d'agir à travers leurs politiques : santé, redistribution des richesses, aménagement du territoire, migrations internationales... Il s'agit alors pour le démographe de proposer des explications susceptibles d'être utilisées pour l'action et de procéder à l'évaluation des programmes menés.

Cette « démographie politique » (Chasteland, 1988, p. 1) ne pourra véritablement s'affirmer que si les présupposés idéologiques sont clairement identifiés et si un recul suffisant est pris par rapport au néomalthusianisme dominant. Les démographes francophones ont d'ailleurs généralement marqué leurs distances par rapport à cette idéologie néomalthusienne, ceci tant en France qu'au Canada ou en Afrique.

6. Le contexte de la recherche

Les travaux de recherche décrits précédemment sont le fait de chercheurs insérés dans des structures de recherche dans différents pays.

Cette recherche est aujourd'hui très largement dominée par les États-Unis, soit directement, soit par l'intermédiaire des organisations

internationales. Dans ce contexte, la recherche francophone apparaît particulièrement fragile.

La France souffre toujours du peu de place accordée à la démographie à l'Université. Pour l'essentiel, la recherche en démographie du développement est menée dans des structures de recherche non universitaires : INED (Institut national d'études démographiques) et ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

En Belgique et au Canada, se sont au contraire créés des « départements de démographie » au sein des universités de Louvain-la-Neuve et de Montréal. Très tôt, ces départements ont joué un rôle important dans le domaine de la démographie du développement, y compris en matière de formation, alors que les institutions françaises étaient peu présentes sur ce terrain.

En Afrique francophone, on trouve les deux types de structure : quelques départements d'université (Kinshasa, Lomé, Oran) et des centres de recherche nationaux ou régionaux (Bamako, Rabat, Yaoundé,...). Mais dans tous les cas cette recherche est encore souvent « très dépendante de l'extérieur, tant pour la formation de son personnel que surtout pour son financement » (Tabutin, 1988, p. 147). Cette situation est très différente de celle qui prévaut en Afrique anglophone où de nombreuses universités ont une expérience et une tradition anciennes de formation et de recherche démographique.

Quant aux autres pays francophones (Haïti, Viêt-nam,...) leurs structures de recherche sont encore plus fragiles.

Ce rapide tour d'horizon montre la place de l'Afrique dans la recherche en langue française sur la population du Tiers monde. A part quelques exceptions notables, comme l'ORSTOM ou le département de démographie de l'université de Montréal qui ont des programmes de recherche sur les Caraïbes et l'Amérique latine, l'essentiel des travaux concerne en effet l'Afrique. Et l'analyse de la situation de la recherche à laquelle il a été procédé dans cet article en porte la marque, ainsi que les références bibliographiques.

Les hommes qui mènent ces recherches sont heureusement de plus en plus nombreux, dans les pays du Nord (Belgique, Canada, France), mais surtout dans ceux du Sud ; et, phénomène récent, de plus en plus de démographes francophones du Sud soutiennent des doctorats.

La valorisation des travaux menés nécessite des supports de publication. Trop souvent, les travaux écrits en français par les démographes africains restent confidentiels car non publiés. Cette situation commence à évoluer grâce à la création de revues de démographie africaine comme celles de l'Institut de formation et de recherche démographique.

graphiques (IFORD, Yaoundé) ou de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA).

Enfin on ne peut terminer ce panorama sans parler du financement de la recherche. Sur ce plan, la démographie jouit sans nul doute d'une situation favorable par rapport aux autres sciences sociales. Du fait de la sensibilisation des gouvernements et des instances internationales aux questions de population, cette discipline bénéficie souvent de financements importants : il reste au démographe à savoir, dans ce cadre, conserver son indépendance. Et si la crise économique et les programmes d'ajustements structurels incitent les responsables à privilégier la gestion du court terme, le rôle de la démographie, discipline du long terme, en devient d'autant plus important.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE P., COULIBALY (S.), éd., *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, ORSTOM, Paris, 242 p., 1989.
- ANTOINE P., NANITELAMIO J., « La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville », *Les dossiers du CEPED*, n° 12, Paris, 27 p., 1990.
- ASSOGBA L., « Statut de la femme, structures familiales, fécondité : transitions dans le golfe du Bénin », *Les dossiers du CEPED*, n° 14, Paris, 28 p., 1990.
- BALANDIER G., SAUVY A., éd., « Le Tiers monde, sous-développement et développement », *Travaux et documents de l'INED*, n° 39, PUF, Paris, XXX + 392 p., 1961.
- BARBIERI M., « Les déterminants de la mortalité des enfants dans le Tiers monde », *Les dossiers du CEPED*, n° 18, Paris, 40 p., 1991.
- BLANCHET D., « Croissance économique et démographique dans les pays en développement : indépendance ou interdépendance ? », *Population*, vol. 40, n° 1, pp. 29-45, 1985.
- BOURGOIS-PICHAT J., « Le concept de population stable : application à l'étude des populations des pays ne disposant pas de bonnes statistiques démographiques », *Études démographiques*, n° 39, Nations Unies, New York, 235 p., 1965.
- BOURGOIS-PICHAT J., *La démographie*, Gallimard, Paris, 188 p., 1971.
- BOURGOIS-PICHAT J., « De Rome à Manille trente ans d'évolution de la démographie » in *Congrès international de population*, Manille, 1981, « volume 5 », UIESP, Liège, pp. 475-503, 1983.
- CANTRELLE P., LOCOH T., « Facteurs culturels et sociaux de la santé en Afrique de l'Ouest », *Les dossiers du CEPED*, n° 10, 36 p., 1990.

- CHARBIT Y., GUEYE L., NDIAYE S., édés., « Nuptialité et fécondité au Sénégal », INED, *Travaux et Documents*, n° 112, Paris, 148 p.
- CHASTELAND J.C., « État et besoins de la recherche démographique dans la perspective des recommandations de la conférence de Mexico et de ses réunions préparatoires », *Les dossiers du CEPED*, n° 4, Paris, 43 p., 1988.
- CHESNAIS J.C., *La transition démographique*, INED, Paris, 580 p., 1986.
- CLAIRIN R., *Contribution à l'analyse des données démographiques imparfaites des pays africains*, 1985, GDA, Paris, 403 p.
- CLAIRIN R., GENDREAU F., « La connaissance des effectifs de population en Afrique. Bilan et évaluation », *Les dossiers du CEPED*, n° 1, Paris, 35 p., 1988.
- GENDREAU F., MEILLASSOUX C., SCHLEMMER B., VERLET M., édés., *Les spectres de Malthus*, EDI - ORSTOM - CEPED, Paris, 442 p., 1991.
- GENDREAU F., VIMARD P., édés., « Politiques de population », *Politique Africaine*, n° 44, Paris, Karthala, 155 p., 1991.
- GRÉGORY J., « La démographie africaniste ou la recherche d'une technicité qui devient biais idéologique », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 13, n° 1-2, pp. 195-208, 1979.
- Groupe de Démographie Africaine, *Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, INED - INSEE - ORSTOM - SEAE, Paris, 4 volumes, 1972-1976.
- GUBRY P., SALA-DIAKANDA M., « Politiques en matière de fécondité : de nouvelles tendances ? », *Les dossiers du CEPED*, n° 2, Paris, 48 p., 1988.
- GUILMOTO C.Z., « Un siècle de démographie tamoule. L'évolution de la population du Tamil Nadu de 1871 à 1981 », *Les études du CEPED*, n° 4, Paris, 167 p., 1992.
- LOCOH T., « Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest. Le Togo méridional contemporain », INED, *Travaux et documents*, n° 107, Paris, 182 p., 1984.
- LOCOH T., « La fécondité en Afrique noire : un progrès rapide des connaissances, mais un avenir encore difficile à discerner », *Les dossiers du CEPED*, n° 3, 24 p., 1988.
- LOCOH T., « Vingt ans de planification familiale en Afrique sub-saharienne », *Les dossiers du CEPED*, n° 19, Paris, 27 p., 1992.
- LOLHE-TART L., CLAIRIN R., édés., « De l'homme au chiffre. Réflexions sur l'observation démographique en Afrique », *Les études du CEPED*, n° 1, Paris, 329 p., 1988.
- LORIAUX M., « Table ronde sur la recherche en démographie, Compte rendu », in *La démographie en perspective. Visages futurs des sciences de la population*, Chaire Quetelet, 1984, CIACO, pp. 103-110.
- NATIONS UNIES, *Manuel X. Techniques indirectes d'estimation démographique*, Nations Unies, New York, 324 p., 1984.
- NATIONS UNIES, « Rapport de la conférence internationale sur la population, Mexico, 6-14 août 1984 », New York, 109 p., 1984.
- ORSTOM, *La mortalité des enfants dans les pays en développement*, Paris, 330 p., 1984.

- ORSTOM, *Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement*, Paris, 469 p., 1988.
- PISON G., « Dynamique d'une population traditionnelle : les Peul Bandé (Sénégal oriental) », INED, *Travaux et documents*, n° 99, Paris, 278 p., 1982.
- QUESNEL A., VIMARD P., éd., *Migration, changements sociaux et développement*, ORSTOM, Paris, 388 p., 1991.
- SALA-DIAKANDA D.M., *Introduction à l'étude des populations*, IFORD, Yaoundé, 136 p., 1992.
- SAUVY A., *Théorie générale de la population*, PUF, Paris, 2 volumes, 1959 et 1963.
- TABAH L., « Exploration du futur de la population mondiale », *Bulletin démographique*, n° 29, Nations Unies, New York, 1990.
- TABUTIN D., « Enseignement et recherche en Afrique. Bilan, problèmes et perspectives », in VAN DE WALLE E., SALADIKANDA M., OHADIKE P., éd., *L'état de la démographie africaine*, UIESP, Liège, pp. 139-156, 1988.
- TABUTIN D., éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 551 p., 1988.
- VALLIN J., *La population mondiale*, Éd. La découverte, Paris, 128 p., 1989.
- VALLIN J., « Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine », in « Mortalité et sociétés en Afrique », *Travaux et documents*, cahiers, n° 124, INED, Paris, 44 p., 1989.
- VÉRON J., « Éléments du débat population développement », *Les dossiers du CEPED*, n° 9, Paris, 50 p., 1989.

F1

SOUS LA DIRECTION DE
C. CHOQUET, O. DOLLFUS, E. LE ROY ET M. VERNIÈRES

Zendreau

État des savoirs sur le développement

Trois décennies de sciences sociales
en langue française

24-5-94

I.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 39574 *ex 1*

Cote : *B*

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

